

Madame Elvira TALAPINA soutiendra sa thèse de doctorat en "Droit public", intitulée : "Contribution à la théorie du droit public économique par l'analyse comparative du droit français et du droit russe", sous la direction de Monsieur Jacques COLOM le :

Vendredi 30 septembre 2011

A partir de 10h30

Salle de réunion de la Maison internationale

Université Paris I – Panthéon Sorbonne

Composition du jury :

- * Monsieur Jacques COLOM, Maître de Conférences H.D.R., Université de La Réunion
- * Monsieur Dimitri DOZHDEV, Professeur, Institut de l'Etat et du Droit, Moscou
- * Madame Anne GAZIER, Maître de Conférences H.D.R., Université Paris Ouest Nanterre La Défense
- * Monsieur Gérard MARCOU, Professeur, Université de Paris I – Panthéon Sorbonne
- * Monsieur Yuri TIKHOMIROV, Professeur, Institut de législation et de droit comparé, Moscou

Résumé:

L'analyse comparative permet de mieux comprendre l'évolution du droit public économique en France, en Russie et dans l'Union européenne. La Première partie de l'étude est consacrée au droit public économique en France avec ses principes de base et concepts, sources et

catégories principaux en tant qu'éléments caractérisant l'autonomie du droit public économique.

La Deuxième partie contient l'analyse du droit public russe dans le domaine économique, puisque en Russie «le droit public économique» comme discipline académique est absent. Ni le mélange complexe des conceptions prérévolutionnaires et soviétiques dans le droit de la nouvelle Russie, ni l'influence de la mondialisation et du droit européen n'ont pas amené à l'affirmation du droit public économique en Russie. Les questions de la réglementation publique des relations économiques sont dispersées entre les différentes branches du droit russe.

La Troisième partie concerne l'appréciation des tendances générales dans le droit public économique sous l'influence des facteurs intérieurs et extérieurs. La politique de l'Union européenne de réforme de l'administration d'État a conditionné le passage à la gouvernance et à la régulation. Actuellement, c'est la concurrence qui commence à jouer un rôle principal dans l'économie, les conceptions du service public et des contrats publics ont radicalement changé. De nouvelles approches de la réforme de l'administration économique pénètrent en Russie par le biais du Conseil de l'Europe. Toutes ces nouvelles tendances changent le contenu du droit administratif et du droit public économique, ce qui conditionne leur développement ultérieur.

La soutenance est publique.